



IDÉAGE FORMATION

Formation améliorer l'accueil d'un nouveau résident en EHPAD



Cette proposition contient:

- La description du module de la formation.
- La présentation des objectifs de la formation.
- Le programme détaillé de la formation.
- Le(s) profil(s) formateur(s) pressenti(s) pour assurer l'action de formation.
- La proposition tarifaire relative à cette action de formation.

Présentation du module:

L'entrée en établissement d'une personne âgée n'est pas sans conséquences sur la structure familiale mais aussi sur le vécu psychologique de la personne. Cette entrée est souvent synonyme de perte et de deuil pour la personne concernée et de culpabilité pour les familles. Assurer un accueil satisfaisant est un élément clé pour permettre une bonne adaptation du résident à son nouvel environnement. Ce module de formation permettra aux participants d'améliorer leurs pratiques professionnelles et de développer une posture réflexive concernant les conditions d'accueil d'un nouveau résident et de sa famille.

Objectif du module:

- **Identifier** les enjeux de la transition entre le lieu de vie et l'EHPAD.
- **Comprendre** l'utilité d'une procédure d'entrée comme un élément qui favorise l'adaptation du futur résident à la vie de l'établissement.
- **Connaitre** les 3 temps d'un accueil en EHPAD : la préparation de l'entrée, l'arrivée du résident, le suivi de son intégration.
- **Etre en mesure** de prendre part à l'accueil d'un nouveau résident.
- **Connaitre** le rôle des différents acteurs et les procédures à mettre en place.

Public concerné:

A destination de l'ensemble du personnel notamment les soignants, les cadres et les adjoints administratifs. Aucun pré-requis n'est nécessaire pour ce module de formation.

Nos méthodes pédagogique:

Après une présentation théorique et méthodologique des critères d'une admission et d'une entrée réussie d'un nouveau résident, l'intervenant analysera les pratiques professionnelles de l'établissement et donnera ses recommandations en s'appuyant sur les textes officiels de l'HAS. A la demande, cette formation peut se terminer par l'élaboration de l'ébauche d'un protocole institutionnel concernant l'accueil des nouveaux résidents.

Durée: 2 jour(s)

Programme détaillé de la formation:

Les conséquences de l'entrée en EHPAD d'une personne âgée : L'impact de l'entrée en établissement d'un résident :

- La notion de transition de vie et de deuil.

- Les conséquences sur la structure familiale.
- L'aspect financier de la démarche d'entrée en établissement.

Les difficultés fréquentes lors de l'admission d'un résident :

- La notion de consentement et d'assentiment.
- La culpabilité des familles.
- Le manque d'informations ou les informations erronées.
- Les situations d'urgence (personne hospitalisée notamment).

L'accueil d'un nouveau résident en EHPAD : La procédure d'admission :

- L'admission au sens de l'ANESM.

Identifier les éléments favorisant une procédure d'admission adaptée :

- La procédure d'entretien de préadmission.
- Les éléments du dossier d'inscription.
- Les éléments relatifs au dossier médical et aux pathologies.
- Les éléments relatifs au recueil des habitudes et histoire de vie.
- Les débuts d'une relation personnalisée.
- La mise en place des projets d'accompagnement (ou de vie) individualisés.

L'accueil du résident :

- L'accueil au sens de l'ANESM.

Identifier les éléments favorisant un accueil attentif des résidents :

- La préparation et l'information de l'ensemble du personnel.
- Le rôle et les fonctions des différents membres du personnel.
- Le partage des éléments de connaissance concernant la personne accueillie.
- La mise en place de rituels d'accueil en chambre et en restauration.
- L'intégration de la famille dans l'accueil des résidents.

Le jour de l'arrivée du résident et de sa famille :

- La présentation des différents membres du personnel.
- L'accompagnement du résident et de sa famille dans la chambre.
- La personnalisation de l'accueil.
- Faciliter les repères du résident et de sa famille à l'aide de la visite de l'établissement.
- La mise en place d'un référent soignant notamment dans le cadre de la mise en place des projets de vie individualisés.
- Les recommandations de l'ANESM et de l'HAS.

Le suivi de l'intégration du résident :

- Le questionnement auprès du résident.
- L'observation des différents professionnels.
- La réalisation d'un entretien avec le résident et sa famille au bout de 2 à 3 mois.
- L'importance du projet d'accompagnement (ou projet de vie) personnalisé.

Analyse des pratiques professionnelles :

- L'intervenant analysera les pratiques d'admission et d'accueil de l'établissement.
- L'intervenant proposera des axes d'amélioration.

En option : Elaboration de l'ébauche d'une procédure d'admission et d'accueil des résidents :

- L'intervenant supervisera ce travail réflexif de groupe.